

Sous -direction Technique

Date : 24/09/2023

Réf : AT/DO12/Sous-D. TEC/137/2023

A / Monsieur : SARL GLOBALE TECHNOLOGIES SERVICE
Gérant De l'entreprise : MALAOUI YASSINE
ADRESSE : QRT 150 LOGTS LOCAL N° A02 BIR EL ATER

Objet : MISE EN DEMEURE

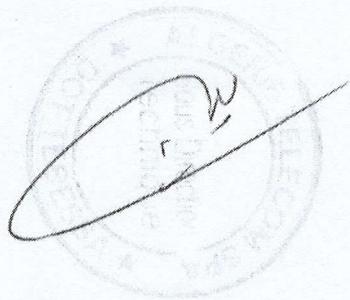
Projet : Travaux de Raccordement D'abonnes FTTH au Profit du CMP BIR EL ATER.

Il m'a été donné de constater que vous avez abandonné les travaux de raccordement des abonnes FTTH au profit du CMP BIR EL ATER depuis le 19/09/2023 à ce jour.

J'ai le regret de vous mettre en demeure pour reprendre les travaux dans le plus bref délai.

- **A** défaut, nous serons contraints de résilier votre convention « Travaux de raccordement final des clients en fibre optique » et « Travaux raccordement final des clients en cuivre » selon l'article N° 32.

Le Directeur Opérationnel
Des Télécommunications/ Tébessa



25 SEPT 2023

Le Directeur Opérationnel des Télécommunications
de Tébessa
Loukmane ALLAB

